

Bureau du 19 novembre 2001

Décision n° 2001-0272

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Cession, à l'OPAC du Rhône, d'une parcelle de terrain située 57, rue Anatole France**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 8 novembre 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine est propriétaire d'un terrain de 43 mètres carrés situé 57, rue Anatole France à Villeurbanne, cadastré sous le numéro 1 213 de la section I, acquis en vue de l'élargissement de la rue Anatole France et de la réalisation d'un pan coupé de 13 mètres à l'angle du cours de la République.

L'élargissement de la rue Anatole France ayant été modifié au droit du pan coupé sur le cours de la République, un délaissé hors alignement de six mètres carrés subsiste, cadastré après division sous le numéro 279 de la section BM.

Cette parcelle de terrain peut être intégrée aux terrains propriétés de l'OPAC du Rhône constituant le lot n° 3 du lotissement de l'îlot Songieu.

Aux termes du projet d'acte présenté au Bureau, ledit terrain serait cédé au prix de 4116,12 € (27 000 F), admis par les services fiscaux ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

1° - Approuve le projet d'acte sus-visé.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

3° - Le montant de cette cession fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- produit de la cession : 4 116,12 € (27 000 F) en recettes - compte 775 100 - fonction 824,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 1 427,58 € (9 364,30 F) en dépenses - compte 675 100 - fonction 824 et en recettes - compte 211 800 - fonction 824,

- plus-value réalisée par la vente du bien : 2 688,55 € (17 635,70 F) en dépenses - compte 676 100 - fonction 01 et en recettes - compte 190 000 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,